

ETAT DES SOUSCRIPTEURS

S.A.S A-H COIFF

Capital fixé à Mille (1000 euros) divisé en Mille actions numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés de la façon suivante :

- Monsieur MAHJOUB Abdessamad a souscrit la somme de cinq cent euros (500€) en numéraire pour 50 actions, numérotées de 1 à 50
- Monsieur BOUALLOUCH Abdelhakim a souscrit la somme de cinq cent euros (500€) en numéraire pour 50 actions, numérotées de 51 à 100.

Fait à Lille,

Le 17/05/2024

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Paraphes	Qualités des signataires	Signature précédée de la mention « LU ET APPROUVE »
	Monsieur MAHJOUB Abdessamad Président, Associé	Lu et approuvé  MAHJOUB Abdessamad (May 24, 2024 14:19 GMT+2)
	Monsieur BOUALLOUCH Abdelhakim Associé	Lu et approuvé  BOUALLOUCH Abdelhakim (May 24, 2024 15:11 GMT+2)